

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes

Extrait du registre des délibérations

Séance du 7 novembre 2023

Conseillers en exercice : 38

Conseillers titulaires présents : 25

Pouvoirs : 12

Votants : 37

Date de convocation : 30 octobre 2023

Date d'affichage : 31 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Delphine Deren, directrice générale de la communauté de communes qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Etaient présents :

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Monsieur PAPIN Michel, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Monsieur MONGIN Claude, Monsieur SCHMIT Benoît, Madame BARNET Suzanne, Madame MÉLÉARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur VORDONIS Patrick, Monsieur MARCOUX Frédéric, Madame BOURGUIGNON Valérie, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur MATHEROT Olivier, Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne, Monsieur BENOIT Dominique, Madame ROUEN Dominique

Avaient donné pouvoir :

Madame FONTBONNE Anne-Laure à Monsieur ONETO Jean-François
Monsieur SALMON Patrick à Monsieur VORDONIS Patrick
Madame CADART Anne-Marie à Madame BOURLON Chantal
Monsieur BARIANT Jean-Pierre à Monsieur BENOIT Dominique
Monsieur BENSAT Malek à Madame BOURGUIGNON Valérie
Madame COURTYTERA Véronique à Monsieur GAUTIER Laurent
Monsieur GREEN Alain à Madame GAIR Laurence
Monsieur BAKKER Hubert à Monsieur KHALOUA Madani
Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie à Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul
Madame CAPIROSSI Pascale à Monsieur SCHMIT Benoît
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Monsieur PAPIN Michel
Monsieur DOARÉ Louis-Jean à Madame ROUEN Dominique

Absent excusé :

Madame PALOMARES Aline

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DELIBERATION N°030/2023

OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François Oneto, Président, relatif au compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°015/2020 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 au terme de laquelle le Conseil communautaire a délégué au Président, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les décisions intervenues depuis le précédent Conseil communautaire et relatives aux points suivants :

Numéro d'acte	Objet	Dépenses engagées
062/2023	BG INGENIEURS CONSEILS SAS : Signature d'un avenant au marché de prestations de contrôle géométrique dans le cadre du projet de demi-échangeur de la RN4 au niveau des ZAE de Gretz-Armainvilliers - Presles-en-Brie suite à la réorganisation de la DIRIF qui demande la prise en charge par la CC de l'intégration de la thématique assainissement dans le contrôle extérieur géométrie du dossier PRO	Avenant : 800 euros HT 960 euros TTC Nouveau montant du marché : 9.872,00 euros HT 11.846,40 euros TTC
063/2023	CAPSIS : Signature d'un contrat pour le contrôle de présence de la légionnelle dans le réseau de distribution d'eau chaude et mitigée des équipements sportifs intercommunaux	Pour le dojo : 596,00 euros HT 715,20 euros TTC Pour le CDG : 596,00 euros HT 715,20 euros TTC
064/2023	UTB : Modification de la décision n°057/2023 (article 3) relative à la signature d'un avenant pour le lot n°8 du marché 19M005 pour la construction du complexe de gymnastique intercommunal (suite à une erreur matérielle sur le montant initial du marché)	Nouveau montant du marché : 380.823,18 euros HT 456.987,82 euros TTC
065/2023	SARMATES : Signature d'un avenant pour le lot n°04 du marché 19M005 pour la construction d'un complexe de gymnastique intercommunal (modification de la durée d'exécution du marché suite à la situation sanitaire liée au Covid 19 générant une moins-value globale sur le montant du marché)	Avenant en moins-value : 4.958.41 euros HT 5.950,09 euros TTC Nouveau montant du marché : 687.240,66 euros HT, 824.688,79 euros TTC
066/2023	POLITEIA CONSEIL : Signature du contrat relatif à l'accompagnement de fin de mission concernant la finalisation du PCAET de la communauté de communes	25.200 euros HT 29.400 euros TTC Si enveloppe optionnelle de 3 000 euros : 28.200 euros HT 33.000 euros TTC

067/2023	FWP : Signature du contrat pour le contrôle périodique annuel des équipements sportifs du complexe de gymnastique intercommunal	420,00 euros HT 504,00 euros TTC
068/2023	ASSOCIATION OFFICE CULTUREL DE LESIGNY : Signature d'une convention de partenariat dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	7 395 euros TTC
069/2023	SIVU CONSERVATOIRE COUPERIN : Signature d'une convention de partenariat dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	1.900 euros TTC
070/2023	COMMUNE DE TOURNAN-EN-BRIE : Signature d'une convention de partenariat dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	800 euros TTC
071/2023	DM SERVICES : Reconduction du marché public n°21M004 pour la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage et du terrain familial de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts pour la période du 7 août 2023 au 7 août 2024	199.085,60 euros HT 238.902,72 euros TTC
072/2023	SMACL : Signature de l'avenant n°9 au contrat d'assurance véhicules à moteur pour le véhicule Toyota Yaris de la CCPB pour la période du 6 juillet 2023 au 31 décembre 2023	Cotisation : 320,35 euros HT 393,60 euros TTC
074/2023	360 DEGRES SECURITE : Signature des conventions concernant les formations obligatoires pour le personnel de la CCPB (formation aux gestes de premiers secours, manipulation des extincteurs et habilitation électrique pour un agent)	Pour 24 agents : 1.400 euros HT pour la formation « sauveteur secouriste du travail 1.900 euros HT pour la formation « incendie : équipier de première intervention » Pour 1 agent : 750 euros HT pour la formation « habilitation électrique - BS BE manœuvre »
075/2023	CHABANNE : Signature de l'avenant au marché 21M003 de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre aquatique intercommunal (accroissement du délai d'exécution nécessaire dans le cadre de la phase DCE suite aux évolutions du projet depuis l'engagement des études de conception)	Avenant : 33.358,61 euros HT 40.030,33 euros TTC Nouveau montant du marché : 1.144.158,61 euros HT 1.372.990,33 euros TTC
076/2023	URBADS : Signature du contrat pour la mission d'externalisation de l'instruction des autorisations du droit des sols pour la période du 6 septembre 2023 au 31 décembre 2023	Montant forfaitaire maximum : 8 468,00 euros HT 10 161,60 euros TTC
077/2023	D2X : Signature de l'avenant n°1 (en moins-value) au contrat 21C004 de maîtrise d'ouvrage pour les phases de validation ESQ, APS, APD et post-APD suite à la suppression de certaines prestations (contrôle du respect du planning d'exécution et contrôle des démarches pour le dépôt du permis de construire) due à l'approbation du principe de recours à une DSP	Avenant en moins-value : 2 000 euros HT 2 400 euros TTC Nouveau montant du contrat : 7 600 euros HT 9 120 euro TTC
078/2023	MV Bâtiment : Signature de l'avenant au marché 19M005-02 pour le lot n°2, pour la construction du complexe de gymnastique intercommunal, suite à un allongement de la durée d'exécution du marché (incidence du Covid-19) pour une mobilisation de l'échafaudage pour un mois supplémentaire	Avenant : 10 845,57 euros HT 13 023,22 euros TTC Nouveau montant du marché :

		1 016 584,12 euros HT 1.219 900,95 TTC
079/2023	TRAVAIL ENTRAIDE : Signature de la convention de prestation pour l'organisation de la 9 ^è édition du Rallye emploi sur 4 jours (les 20, 21, 23 et 24 novembre 2023)	Coût de la prestation : 2 000 euros TTC
081/2023	SIMCO : Signature du contrat d'accès à la plateforme de prospective financière	4 158,33 euros HT 4 990 euros TTC annuels 1 500 euros HT 1 800 euros TTC de mise en service la première année

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Ozoir-la-Ferrière, le 7 novembre 2023

Le Président,
Jean François Oneto



La secrétaire de séance,
Christine Fleck

